COLLÈGE AU CINÉMA

Inscriptions aux FORMATIONS 2020/ 2021 des enseignants des établissements privés

A retourner par courriel à regine.claude@ac-lyon.fr **Pour le 15 octobre**

Quand vous enregistrez ce fichier, merci de le faire avec le nom de votre l'établissement sur le modèle suivant : 42Collpriv_StJean_St Etienne / 01Collpriv_StJean_Bourg / 69Collpriv_StJean_Lyon

ÉTABLISSEMENT

Nom :
Adresse :
CP **:** Ville :
Tél : RNE : mail Rne :
Établissement privé : 01 Ain : 42 Loire : 69 Nouveau Rhône : 69 Métropole Grand Lyon :
Secteur de formation, il n'y en plus qu'un par département, vous n'avez plus le choix :

01 = Ambérieu 42 = St Étienne 69 = Lyon / Villeurbanne

Le coordinateur « cinéma » de votre collège : est-il aussi référent culture ? Oui cocher
Prénom : Nom : Mèl :

INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS :

ATTENTION : quel que soit le nombre de classes engagées, chaque établissement a droit à un maximum de 6 journées de formation « Collège au cinéma » pour l'année scolaire soit 1 et 1 seul stagiaire par niveau et par trimestre pour les formations départementales. Si vous ne travaillez qu'avec un niveau, vous n'avez que 3 noms à indiquer.

Stagiaires des *formations départementales* Dans le tableau ci-dessous indiquez un total maximum de 6 Noms Prénoms

	6/5 sixième/ cinquième	4/3 quatrième / troisième
1er trimestre		
2èm trimestre		
3èm trimestre		

NB : Pas de formation académique à l'institut Lumière.

Visa du chef d'établissement :

RAPPEL : Pour les établissements privés, les ordres de mission sont faits par les chefs d'établissements.